

CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

SEANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009 10 heures

ORDRE DU JOUR

Pour avis :

Point 1 : approbation du procès verbal de la séance du 24 juin.

Point 2 : Projet de décret relatif au comité technique d'établissement des établissements publics de santé

Rapporteur : Nathalie FOUQUET

Point n°3 : Projet de décret pris pour l'application de l'article 1-3 de la loi n°84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public et portant sur le régime de maintien en activité des fonctionnaires appartenant à des corps ou cadres d'emplois classés en services actifs.

Rapporteur : Représentant de la sous-direction des carrières et des rémunérations à la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat) ; Monsieur de SAUSSURE ou Madame LEBRET

Point n°4 : Projet de règlement intérieur du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et des commissions spécialisées de ce conseil

Rapporteur : Martine CAVAILLE

Point n° 5 :

Arrêté relatif à l'intégration dans la fonction publique hospitalière de personnels d'établissements privés à caractère sanitaire ou social.

Rapporteur : Monsieur Claude-David Ventura, chargé de mission au bureau des ressources humaines hospitalière, RH 4 (DHOS)